



10^e anniversaire

Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

3 février 1999 – 20 février 2009

Cahier souvenir

La petite histoire d'un grand défi



Association des producteurs
de fraises et framboises du Québec

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction | 3 |
| Messages du milieu agroalimentaire : | |
| • Message du président de l'Association des Producteurs de Fraises et Framboises du Québec, M. Louis Gosselin | 4 |
| • Message du président-fondateur de l'APFFQ et président actuel de la chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec, M. Gilles Arsenault | 6 |
| • Message du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Laurent Lessard | 7 |
| • Message du président de l'Union des producteurs agricoles, M. Christian Lacasse | 8 |
| • Message de la présidente de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, M ^{me} Lise Leclair | 9 |
| • Message de la directrice de l'Association québécoise de la distribution des fruits et légumes, M ^{me} Sophie Perreault | 10 |
| Un peu d'histoire | 11 |
| Les dossiers majeurs de la décennie | 14 |
| La promotion des dix dernières années | 19 |
| L'implication en recherche et développement | 22 |
| Quelques autres représentations générales de l'Association | 24 |
| Les prix remportés | 25 |
| Le mot de la fin de la directrice générale de l'APFFQ, M^{me} Caroline Thibault | 27 |
| Les remerciements | 28 |
| Les administrateurs d'hier à aujourd'hui | 28 |
| Les commanditaires | 34 |

INTRODUCTION

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ), fondée en novembre 1998, regroupe plus de 700 producteurs provenant de toutes les régions agricoles de la province. Elle est affiliée à la Fédération des producteurs maraîchers du Québec. Elle assure la réalisation de ses activités à travers un fonds de promotion et de recherche.

L'Association est aux services des producteurs de fraises et framboises depuis maintenant dix ans. C'est l'occasion de célébrer le travail accompli et l'implication des productrices, producteurs, intervenants et partenaires du secteur.

En parcourant ce cahier, vous pourrez revivre l'histoire de l'Association, de sa fondation, en 1998, à aujourd'hui. Le temps passe tellement rapidement!

Le dynamisme de l'Association et de ses partenaires lui a permis, depuis sa fondation, de créer et de réaliser des activités de développement, de promotion et de recherche qui ont suscité l'admiration du milieu :

- ♦ plus de 889 800 \$ investis en promotion;
- ♦ plus de 400 300 \$ investis en recherches;
- ♦ plus de 205 800 \$ investis en projets d'analyse et de développement.

Bien entendu, il s'agit d'un survol des événements marquants. Année après année, ce sont des dizaines d'intervenants qui ont apporté leur contribution au développement du secteur et des centaines de réunions et des milliers d'heures de travail qui ont été investis. Notre mission continue...

Nous vous invitons également à parcourir la section des commanditaires. Leur soutien joue un rôle primordial dans les activités de l'Association. Nous pouvons compter sur ces collaborateurs qui sont de fidèles alliés depuis de nombreuses années.

Bonne lecture!



Message du président de l'APFFQ, M. Louis Gosselin



En tant que président de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, il me fait grand plaisir de souligner le 10^e anniversaire de notre bel organisme. La prise en main de notre secteur et la revitalisation de notre industrie depuis les dix dernières années sont un fait indéniable, salué de toutes parts et demeure persuadé que ce succès est directement lié aux interventions de l'Association et aux actions qu'elle a réalisées.

Je ne peux souligner cet anniversaire sans considérer tous ceux et celles qui ont grandement contribué à ce que l'APFFQ est devenue. D'abord merci à ceux qui, lors d'une rencontre à Saint-Hyacinthe en 1996, ont levé la main pour faire partie du comité provisoire. C'est grâce à eux que tout a commencé et il fallait une bonne dose de courage.

Merci également aux administrateurs, en provenance de toutes les régions du Québec, qui depuis 10 ans ont bien représenté la diversité de notre secteur et ont créé ce dynamisme unique qui caractérise notre conseil d'administration. C'est grâce à eux que la réalité des producteurs se traduit à l'intérieur des actions de l'Association.

Merci, surtout, à tous les producteurs de fraises et framboises du Québec qui ont décidé de se donner les moyens de leurs ambitions lors de la tournée provinciale de 1997. Ils n'ont jamais cessé de soutenir et de promouvoir leur organisme en le nourrissant de leur enthousiasme et en étant toujours présents en grand nombre, chaque fois que nous vous l'avons demandé.

Merci, bien sûr, aux gens du MAPAQ qui nous ont soutenus financièrement, mais surtout, techniquement. Ils ont été des pionniers dans la création de l'Association et je pense particulièrement à Jacques Boucher qui y a cru réellement dès le début et qui n'a cessé de nous encourager.

Merci aussi à nos confrères de l'UPA qui, par leur grande expérience, leurs compétences et leurs moyens ont réussi à structurer de façon viable notre projet organisationnel.

Merci aux pépiniéristes pour leur soutien, mais également leur souci du détail qui a stimulé notre réflexion sur le fonctionnement équitable d'une telle association. Ils demeurent des partenaires et ce, depuis les premières heures.

Merci aux gens de la distribution qui ont démontré rapidement leur intérêt et qui ont guidé nos actions par leur expérience et leurs exigences face aux marchés. Merci spécialement à Métro qui a accepté l'invitation à former la première chambre de coordination au Québec. Il a fallu de la détermination pour faire partie des défricheurs. Nous sommes très fiers du partenariat qui existe aujourd'hui avec les leaders de la distribution.

Sans oublier tous nos fournisseurs, un grand merci pour leur appui lors de nos activités, tel que celle d'aujourd'hui, mais surtout pour la confiance qu'ils ont accordée aux producteurs et à notre organisation depuis sa fondation.

Je me dois de remercier spécialement M. Gilles Arsenault, président fondateur de l'APFFQ, sans qui tout cela aurait été bien difficile. Il nous a démontré qu'avec une réelle ténacité rien n'est impossible. Merci Gilles!

En terminant, je tiens à vous dire combien je suis fier de faire partie de l'Association à vos côtés. Je considère comme un honneur d'avoir l'opportunité d'occuper la présidence de l'APFFQ et d'être membre du conseil d'administration de notre chambre de coordination. Ces activités, bien qu'exigeantes, demeurent des plus motivantes lorsque l'on est à même de constater les résultats obtenus.

Jetons un œil satisfait vers le passé et regardons maintenant droit devant vers les défis de demain!

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louis Gosselin'.

Louis Gosselin



Message du président fondateur de l'APFFQ et président actuel de la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec, M. Gilles Arsenault



Je me souviens de nos premières rencontres, là où l'on nous présentait l'étude de Boisvert Mizoguchi et où la majorité des producteurs semblaient étonnés des résultats et du même coup reconnaissaient et acceptaient le constat qui leur était livré. À l'époque, personne n'osait imaginer que 10 ans plus tard, en 2009, une telle structure et organisation aurait pu être créée. Un engagement inconditionnel de 13 producteurs a permis à ce grand projet rassembleur de mettre en place votre association. Il en a fallu des rencontres, des discussions et des soirées d'information à travers le Québec où nous devons informer les producteurs des

bienfaits d'un tel regroupement. Je peux vous assurer que le mandat était de taille pour vos représentants.

À l'époque, nous avions peu d'outils et d'éléments concrets qui permettaient de vous convaincre d'adhérer à votre association. Merci de nous avoir fait confiance et de nous avoir appuyés tout au long de ce processus qui pour moi, personnellement, fut très formateur. Tout ce travail a permis la fondation d'une association accréditée par la Régie des marchés agricoles du Québec, une première!

À la suite de cette accréditation, l'association devait par extension former une chambre de coordination des fraises et framboises, encore une première au Québec! Ce qui nous paraissait très abstrait, considérant que nous n'avions aucun exemple ni référence desquels nous pouvions nous inspirer. Encore une fois, combien d'appels et de rencontres ont été nécessaires avec les membres actuels de la chambre de coordination afin de les convaincre de devenir partenaires à part entière. J'ai le souvenir d'avoir eu des discussions avec certains représentants des chaînes où l'on disait beaucoup de bien de notre projet, mais peu se montraient volontaires de participer à la chambre.

Les temps ont bien changé, la chambre de coordination compte maintenant cinq partenaires engagés, représentés par des gens passionnés qui poussent les producteurs à se dépasser et à sortir des sentiers battus. Beaucoup de projets ont été réalisés par votre association et plusieurs sont en attente de réalisation.

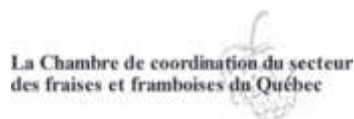
Votre association avait pour mandat la promotion, la recherche et le développement du secteur des fraises et framboises du Québec. Aujourd'hui, après 10 années, nous sommes forcés de constater que notre association a su remplir avec brio les mandats que les producteurs lui avaient confiés lors de sa création.

Je souhaite une longue vie à notre association et à l'engagement des producteurs à la perpétuer dans le temps.

Merci à tous les acteurs qui travaillent de près ou de loin à ce grand succès!

Le président,

M. Gilles Arsenault



Message du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard



À l'occasion du 10^e anniversaire de l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec, je suis heureux de rendre hommage à l'engagement soutenu de l'ensemble des producteurs et des productrices de fraises et de framboises du Québec.

Parmi vos réalisations, je veux souligner la mise en place de la première chambre de coordination et de développement dans votre secteur. Vous avez su utiliser ce nouvel outil

d'alliance avec brio, notamment pour développer des relations d'affaires harmonieuses avec vos partenaires de la filière et ainsi améliorer la mise en marché de vos produits.

Je tiens également à souligner le travail que vous effectuez pour mieux distinguer et mettre en valeur les fraises et framboises du Québec. L'origine québécoise doit devenir l'un des facteurs déterminants dans les choix alimentaires quotidiens des Québécois. C'est grâce aux efforts de tous que nous pourrions non seulement sensibiliser la population, mais aussi lui faire développer le réflexe – et lui procurer le plaisir – d'acheter les fraises et framboises du Québec.

Le secteur alimentaire rassemble des gens fiers et passionnés qui, jour après jour, façonnent nos paysages, renouvellent nos traditions et ravivent notre mémoire. Je vous félicite pour le travail accompli et vous souhaite le meilleur des succès.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec et député de Frontenac,

Laurent Lessard



Message du président de l'Union des producteurs agricoles, M. Christian Lacasse



Votre Association a fait du chemin depuis dix ans! On peut dire en effet, si on se reporte à cette époque, que votre production revient de loin... Faibles prix, importations croissantes en saison, superficie totale en stagnation, offre dispersée, mise en marché déficiente, le constat était dramatique.

« C'est maintenant ou jamais », vous êtes-vous dit alors. Il fallait absolument faire quelque chose, sinon l'avenir de cette production était sévèrement compromis. Il est clair aujourd'hui qu'un revirement s'est opéré grâce à la création de votre Association, et tout un revirement!

Ce résultat a été rendu possible par l'action collective. Preuve encore une fois que c'est ensemble qu'on peut relever les plus grands défis. Je me souviens très bien de cette époque puisque je vous ai pour ainsi dire accompagné dans cette démarche. Je ne peux que saluer la persévérance et le courage dont vous avez fait preuve, spécialement en ce qui concerne le choix d'une chambre de coordination, et qui aura permis de tracer une toute nouvelle voie avec la Loi sur la mise en marché.

Je souligne également votre détermination et vos choix. Vous avez fait les choses comme il se doit : recours à des spécialistes, analyse de la situation, définition de vos objectifs, plans d'action et mise en œuvre. Un à un, votre Association a pu ainsi remettre en place les pans d'une production redevenue dynamique.

Dix ans plus tard, vous récoltez les fruits de tous ces efforts. On peut prendre exemple sur vous, car, outre ce redressement, vous avez également su faire preuve d'audace et de vision. D'ouverture aussi. Car ce qu'on voit avec la chambre de coordination est tout à fait inédit.

L'Association a effectivement su créer une façon de faire les choses qui lui est propre, une façon de faire qui répond à vos besoins et dont le mérite est également de savoir se mouler au style de l'industrie, notamment par une approche de réseautage.

Par son histoire, par ses réalisations et par les projets qu'elle se réserve encore dans sa manche, l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec fait la preuve que le succès repose pour beaucoup, sinon essentiellement, sur l'énergie et le leadership de ses membres, des ingrédients qui font toute la différence.

Il y a dix ans, c'était l'impasse. Aujourd'hui, votre production travaille ardemment à se tailler une meilleure place sur les marchés, défiant même la concurrence californienne. Comme quoi, à l'instar des fraises et framboises du Québec, les producteurs de petits fruits et leur Association ont quelque chose de plus à offrir.

Félicitations et longue vie à tous vos projets!

Le président,

Christian Lacasse



Message de la présidente de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, M^{me} Lise Leclair



C'est avec une grande satisfaction que la Fédération des producteurs maraîchers du Québec souligne le 10^e anniversaire de l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec.

Pour une fédération, il est toujours d'intérêt de voir l'éclosion de groupes de producteurs qui se prennent en main afin d'améliorer leur sort. Dans les années 90, il devenait évident que les producteurs de fraises et

framboises, jusque là intégrés à la Fédération, gagneraient à mettre en place une structure selon leurs ambitions propres. Pour la Fédération, qui a toujours favorisé l'émergence de groupes de producteurs, cette stratégie semblait bénéfique pour tous. C'est ainsi que le président de la FPMQ de l'époque, M. Marian Vinet, ainsi que son directeur-général, M. Yves Dubois, ont appuyé et soutenu activement la démarche des producteurs de fraises et de framboises.

Nous sommes évidemment très fiers des travaux de l'Association, dont un trait marquant est sans doute la mise en place de la première chambre de coordination du Québec. Cet effort considérable de rapprochement entre les acteurs du milieu porte des fruits!

Indéniablement, la Fédération et l'Association ont des traits communs et leur histoire est commune à maints égards. Je souhaite longue vie au plein développement du secteur des fraises et framboises du Québec pour de nombreuses années encore.

Toutes nos félicitations!

La présidente,

Lise Leclair



Message de la directrice de l'Association québécoise de la distribution des fruits et légumes, M^{me} Sophie Perreault



L'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL) est très heureuse de s'associer au 10^e anniversaire de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec.

S'il y a un produit enraciné dans la culture québécoise, c'est bien la fraise! Ce petit bijou de saveur et sa consœur la framboise, toute aussi délicieuse, font partie de nos traditions champêtres, culinaires et gastronomiques...

depuis toujours! Grâce au dynamisme de votre regroupement, je suis certaine que la place de ces produits dans les paniers, assiettes et dans le cœur des consommateurs est assurée pour les générations à venir!

Félicitations à tous les administrateurs et producteurs qui ont œuvré et qui participent encore au sein de votre association à exploiter et valoriser le plein potentiel des fraises et framboises. Ils peuvent être fiers du chemin parcouru au cours des dix dernières années et se vanter d'être même devenus un exemple à suivre pour toute l'industrie des produits frais. Tous reconnaissent vos efforts investis en recherche et développement, votre connaissance des marchés ainsi que de leurs particularités et exigences, votre leadership en promotion des multiples vertus de ces produits, et ce, toujours dans un esprit de concertation avec les autres acteurs de la chaîne alimentaire.

C'est un plaisir de travailler avec des gens professionnels et passionnés par leur produit et sa qualité. Engagée, avec de nombreuses idées en ébullition, nul doute que malgré les défis, l'APFFQ est promise à un avenir prospère!

Bon 10^e anniversaire et beaucoup de succès dans vos futurs projets!

La directrice générale,

Sophie Perreault

Sophie Perreault



UN PEU D'HISTOIRE

Comme vous pourrez le constater, durant plusieurs années, les producteurs et les productrices de fraises et framboises du Québec ont cherché des moyens de se regrouper de façon efficace et durable.

En 1981, des producteurs de fraises se réunissent pour étudier la possibilité de former un syndicat provincial. Les démarches entreprises alors mènent à la formation d'un Syndicat des producteurs de fraises et de framboises du Québec qui voit le jour en janvier 1982.

En 1991, après presque dix ans, les administrateurs arrivent à la conclusion que le financement du Syndicat devient ardu et que dans la plupart des régions, les producteurs de fraises sont également des producteurs maraîchers. Par ailleurs, il est possible de défendre les dossiers des producteurs de fraises et de framboises via la Fédération des producteurs maraîchers du Québec (FPMQ). Le financement de ces deux structures devenant difficile, ils concluent qu'il faut suspendre les activités du Syndicat des producteurs de fraises et de framboises du Québec et renforcer la structure des syndicats maraîchers.

À compter de 1991 et jusqu'à la formation de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, le 25 novembre 1998, les producteurs de fraises et de framboises québécois font partie intégrante de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec.

Réflexions ayant mené à la création de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

En 1996, la Filière des productions maraîchères supporte une étude sur la mise en marché de la fraise fraîche et de transformation au Québec. Cette étude est rendue possible grâce au support financier du Programme d'appui aux tables filières, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le développement agroalimentaire. Coordonnée par la FPMQ, la réalisation de cette étude est confiée à la firme de consultants Boisvert, Mizoguchi & associés. Son mandat se résume à identifier les problèmes de mise en marché de la fraise fraîche et de transformation et à suggérer des moyens d'améliorer la situation.

Le diagnostic posé est le suivant : faibles prix, importations croissantes en saison, superficie totale qui stagne, dispersion de l'offre, variétés inadaptées et stratégie de mise en marché déficiente.

Miser davantage sur la promotion partout au Québec et la recherche de variétés mieux adaptées à nos conditions font partie des principales recommandations. La firme de consultants propose alors la création d'un fonds pour la promotion et la recherche dans le secteur de la fraise.

En février 1997, lors de La Semaine horticole, la Filière des productions maraîchères invite les producteurs de fraises et ils sont plus de 90 producteurs et conseillers horticoles à se réunir. Un comité regroupant 13 producteurs de fraises et de framboises de diverses régions du Québec est alors mis sur pied.

En plus d'une campagne de promotion effectuée en juin 1997, le comité porte ses efforts sur la mise en place d'un fonds de promotion et de recherche à partir d'un prélevé obligatoire sur les plants de fraises et de framboises.

La campagne de promotion réalisée le 17 juin 1997 à Laval, grâce à un financement volontaire (14 924 \$ sont recueillis auprès de 146 producteurs), souligne le début de la saison

des fraises au Québec. Des paniers de fraises sont envoyés aux animateurs d'émissions de radio et de télévision et aux chroniqueurs de journaux et permettent d'obtenir une bonne visibilité un peu partout au Québec. Des promotions régionales complètent le tout. Bien que les résultats soient intéressants, ils sont nettement insuffisants pour provoquer un revirement de situation.

Le comité axe alors ses efforts sur la création d'un fonds de promotion et de recherche à partir d'un prélevé obligatoire sur les plants de fraises et framboises. De plus, le comité procède à la préparation et à la diffusion d'une liste de producteurs de fraises intéressés à approvisionner les grossistes et détaillants.

Ainsi, en mars 1997, une étude préliminaire pour la création d'un fonds de promotion et de recherche pour les producteurs de fraises et framboises est demandée à la Fédération des producteurs maraîchers du Québec. Cette étude permet d'établir que les producteurs de l'Ontario et des provinces maritimes ont les mêmes problématiques de mise en marché et de sous-financement de la recherche que les producteurs du Québec et qu'ils tentent d'effectuer des démarches similaires aux nôtres pour mettre en place un prélevé pour la promotion et la recherche. En 1998, dans le cadre de la Semaine Horticole, une rencontre est organisée avec le président et le vice-président de la recherche de l'Ontario Berry Growers Association (OBGA) afin de s'entendre pour une éventuelle collaboration dans l'hypothèse que chaque province mette en place leur fonds de promotion et de recherche respectif. À ce jour, bien que des rapprochements se fassent de façon ponctuelle avec les autres provinces, il n'y a pas de structure officielle de collaboration en place.

Parallèlement à cette démarche, en septembre 1996, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) annonce sa décision de se retirer progressivement du programme de certification des fraisiers et framboisiers. Parmi les hypothèses de travail présentées par le MAPAQ, la gestion du programme par une association de producteurs, en collaboration avec les pépiniéristes, est privilégiée. Compte tenu des démarches d'association en cours, le MAPAQ accepte de retarder son échéance de deux ans. Le programme de certification, tel que connu par le passé, sera finalement abandonné.

Plusieurs rencontres auprès de divers intervenants, dont la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), convainquent le comité de la pertinence de mettre en place une chambre de coordination. Cette dernière serait composée de producteurs, de pépiniéristes et possiblement de distributeurs, transformateurs et autres intervenants de l'industrie et constituerait le cadre légal pour la perception des prélevés. Ce type de fonctionnement se rapproche de très près du « marketing order » californien tel que la California Strawberry Commission. Ces derniers étant nos principaux compétiteurs sur nos marchés.

Pour mettre en place cette chambre, le comité a une étape importante à franchir auprès de la RMAAQ, soit un vote indicatif de la part des producteurs sur l'accréditation d'une association de producteurs qui aurait le mandat de mettre en place un fonds de promotion et de recherche et celui de former une chambre de coordination.

En mars 1998, six réunions d'information sont organisées à travers la province. 644 producteurs de fraises et framboises sont convoqués et 199 producteurs votent à 90 % en faveur d'une association accréditée. Ces derniers représentent 41 % de la superficie cultivée au Québec (2 000 hectares).

Le 28 avril 1998, le comité provincial se présente aux audiences de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec avec un dossier volumineux, lors desquelles ne se présente aucun opposant au projet.

L'Association obtient officiellement son accréditation le 16 juin 1998, lui permettant ainsi de percevoir les contributions des producteurs pour la promotion, la recherche et la mise en place d'une chambre de coordination. L'assemblée de fondation se déroule le 25 novembre 1998 à Drummondville et la première assemblée générale annuelle le 3 février 1999 à Saint-Hyacinthe.

À cette même date, l'APFFQ et l'Association des producteurs multiplicateurs de plants de fraises et de framboises certifiés du Québec signent la première convention de perception des contributions des producteurs de fraises et framboises au fonds de promotion, de recherche et de mise en place d'une chambre de coordination.

Le financement de l'APFFQ s'est bonifié au fil des ans :

1999 : La contribution sur les achats de plants de fraises et framboises est votée à l'assemblée générale du 25 novembre 1998, homologuée le 26 mai 1999 et mise en vigueur en mai 1999.

2003 : La contribution annuelle fixe par entreprise est votée à l'assemblée générale du 13 février 2003, homologuée le 10 novembre 2004 et mise en vigueur en novembre 2004.

2005 : Une nouvelle contribution de 3 % sur les achats de contenants est votée lors de la troisième assemblée générale annuelle le 9 février 2001, mais est homologuée le 10 novembre 2004 et mise en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Rappel des objectifs pour lesquels l'APFFQ a été créée :

L'Association a pour but de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres et producteurs agricoles du Québec et plus particulièrement de :

- a) grouper les producteurs de fraises et framboises et leur donner une association propre au moyen de laquelle ils pourront mettre en place et gérer un Fonds de promotion et de recherche;
- b) informer les producteurs sur toutes les questions qui les concernent, plus particulièrement sur les questions de promotion et de recherche;
- c) représenter les producteurs agricoles là où leurs intérêts sont en jeu et où il est loisible à l'Association de le faire;
- d) collaborer au développement et à la bonne marche des organismes professionnels économiques et sociaux, locaux et régionaux;
- e) faire connaître et rehausser la profession agricole dans l'ensemble de l'opinion publique, notamment la production de fraises et framboises;
- f) favoriser la mise sur pied de comités spéciaux qui conseilleraient l'Association dans la poursuite de ses objectifs pour l'étude de certaines questions ou l'organisation d'activités appropriées;
- g) fournir les services qui peuvent être organisés au niveau de l'Association et promouvoir les services professionnels;
- h) mettre en place et participer à une chambre de coordination du secteur des fraises et framboises au Québec.

LES DOSSIERS MAJEURS DE LA DÉCENNIE

En octobre 1998, rappelons-nous d'un dossier important pour les producteurs de fraises du Québec, soit l'épisode fort malheureux de la fraise « Kent orangée ». Ce cultivar, alors le plus populaire auprès des producteurs, rencontre des problèmes majeurs de performance. D'importants problèmes souviennent alors au niveau de la mise en marché. Ce dossier a de plus ralenti grandement les démarches pour mettre en place la chambre de coordination.

Pour chercher une solution à ce grave problème, un comité d'experts composé de producteurs, de pépiniéristes, de chercheurs du MAPAQ et d'AAC est mis en place pour se pencher sur ce dossier. La conclusion est qu'il existe effectivement un problème dans le comportement du cultivar Kent et un protocole d'échantillonnage est établi pour documenter davantage le dossier.

À l'aide d'un fonds de défense spécialement créé par une contribution des entreprises touchées, l'APFFQ entreprend des négociations avec le MAPAQ pour obtenir une compensation pour les producteurs touchés. En novembre 2001, une première entente intervient entre l'APFFQ et le MAPAQ pour une offre finale de 650 000 \$ pour les productrices et producteurs touchés, plus 50 000 \$ alloué à l'Association pour les activités de promotion provinciale. La majorité des producteurs s'en prévalent mais quelques dossiers légaux restent en suspend. Toutefois, en avril 2003, après diverses interventions, la plupart des producteurs abandonnent leurs procédures légales et ce dossier est dès lors définitivement clos pour l'APFFQ.

Création de la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec

Après avoir été longuement ralenti par le dossier du cultivar Kent, le projet de chambre de coordination poursuit son chemin.

L'année 2002 est une année de réflexion, de décision et de semence abondante concernant ce projet. Plus d'une dizaine de rencontres sont réalisées auprès des partenaires potentiels pour présenter le projet de chambre de coordination et les avantages qu'offre une structure de ce genre pour les partenaires.

Après 2 ans de démarches intensives et de persévérance, soit le 17 juin 2004, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec rend sa décision et autorise la formation de la première chambre de coordination au Québec, en partenariat avec la chaîne d'alimentation Métro Richelieu inc.

C. A. FONDATEUR



De gauche à droite :

MM. Christian Bourbonnière, vice-président division fruits et légumes & boulangerie Métro Richelieu inc., Gilles Arsenault, président de la chambre et Louis Gosselin, président de l'Association.

Des nouveaux partenaires qui se joignent à la chambre de coordination au fil du temps :

- le 11 janvier 2005 : l'Association des propriétaires de fruiteries du Québec;
- le 22 décembre 2006 : Sobeys;
- le 16 novembre 2007 : la North American Strawberry Growers Association;
- le 25 juin 2008 : Provigo / Loblaws.

Rappel des objectifs de la chambre de coordination :

Objectif principal :

La chambre peut prendre toute mesure pour promouvoir, améliorer, coordonner et développer la production et la mise en marché des fraises et framboises du Québec.

Objectifs spécifiques :

- A. Réaliser des activités promotionnelles génériques d'envergure provinciale pour accroître la consommation des fraises et framboises du Québec.
- B. Élaborer et réaliser des projets de recherche scientifique qui répondent aux besoins particuliers des différents partenaires de la chambre de coordination et de développement.
- C. Planifier et coordonner des activités d'information, de formation et de recherche commerciale auprès des producteurs, des consommateurs, des détaillants, des centres de recherche et de tout autre intervenant jugé pertinent.

Étude sur la perception des consommateurs des fraises et des framboises fraîches

La chambre de coordination retient les services de M. Robert Desormeaux, Ph. D., directeur du département du marketing des Hautes Études Commerciales, pour la réalisation de cette étude. Celle-ci se déroule au cours des mois d'août à novembre 2005 et les objectifs sont les suivants :

1. Identifier les perceptions qu'ont les consommateurs des fraises et framboises du Québec au regard de la qualité du produit en général (grosceur, goût, aspect, etc.), de l'emballage, du prix et autres aspects importants.
2. Mieux connaître et mieux comprendre les perceptions et les comportements des consommateurs québécois à l'égard de l'achat des fraises et framboises fraîches; plus particulièrement, préciser comment celles-ci sont perçues par rapport à la concurrence.
3. Identifier les orientations stratégiques marketing à adopter et des actions marketing à mettre en œuvre au cours des prochaines années afin d'accroître, de façon rentable pour les producteurs et les acteurs de la filière, les ventes de fraises et framboises fraîches du Québec.

Les résultats nous dévoilent, entre autres, que la fraise est un fruit acheté par presque tous les ménages : 91% sur toute l'année (82 % en achètent en haute saison). Les framboises sont un fruit acheté par moins de monde (47 % en haute saison) et en moins grande quantité.

Les résultats de l'étude sont présentés auprès de plusieurs instances et tous sont très satisfaits du travail réalisé par le consultant. C'est avec un grand intérêt que les principales recommandations sont analysées afin de déterminer les priorités d'action. Il est ressorti clairement qu'il faut différencier les emballages du Québec et que la qualité est un élément extrêmement important sur lequel le Québec doit se distinguer pour garder sa place. Les perceptions des consommateurs disent que les fraises et framboises du Québec sont les meilleures. Elles ont donc le devoir de le rester (constance dans la qualité et le goût) et elles doivent aussi être facilement identifiables et être disponibles. La fraise du Québec a encore une très belle notoriété, mais elle demeure fragile compte tenu de la concurrence.

Un projet sur l'identification distinctive des fraises et des framboises du Québec

Les résultats du sondage sur les perceptions des consommateurs face aux fraises et framboises du Québec permettent de conclure qu'il faut absolument amener le consommateur à pouvoir nous identifier plus facilement et positivement, pendant les 4 mois que dure la production au Québec.

La firme Parallèle, avec qui la chambre de coordination travaille depuis 2007, nous amène à développer une nouvelle marque commune à tous les producteurs du Québec, quelque soit leur taille, leur région et leur mode de commercialisation, et qui devrait se retrouver sur l'ensemble des contenants pour créer un effet spectaculaire auprès des consommateurs. L'effet recherché : la force du nombre pour créer une notoriété. Cette marque est présentée aux producteurs en novembre 2008 et aux fabricants et distributeurs de contenants en décembre 2008, pour un déploiement à la saison 2009.

Normes du travail

En janvier 2003, le dossier des normes du travail est au cœur des préoccupations de l'Association. Un comité est alors formé et un rapport est déposé au ministre du Travail en décembre de la même année.

L'objectif de ce comité est de travailler à démontrer que l'imposition du salaire minimum dans le secteur maraîcher est difficilement applicable, considérant les particularités de ce milieu, et que l'application de cette nouvelle réglementation est soumise à des fortes divergences d'opinions et qu'elle engendrait des conséquences importantes sur l'administration de la ferme et sur la main-d'œuvre.

Nos revendications sont bien entendues et le 24 mars 2004, les modifications aux normes du travail sont publiées dans la Gazette officielle du Québec. Celles-ci visent à fixer le salaire minimum payable aux cueilleurs de framboises, de fraises et de pommes, lequel est établi sur la base de la quantité de fruits cueillis selon leur catégorie. Elles prévoient aussi un salaire horaire minimum si le salarié ne peut, pour des motifs hors de son contrôle et liés à l'état des champs ou des fruits, cueillir la quantité requise pour gagner ce salaire.

En 2008, l'Association est satisfaite de la façon dont les recommandations concernant la rémunération au rendement ont été reçues lors des consultations en 2004. Elle constate que le principe de rémunération au rendement est toujours très bien accepté par le ministère du Travail et cela constitue déjà une victoire en soi. Les normes salariales retenues correspondent à la réalité de nos productions de petits fruits et permettront à nos entreprises de maintenir leur capacité concurrentielle.

Salubrité à la ferme

En 2005, l'APFFQ participe au développement du guide de salubrité à la ferme du Conseil canadien de l'horticulture pour la production des petits fruits. La version préliminaire du manuel de salubrité à la ferme est élaborée par un groupe de travail constitué de représentants de différentes provinces ayant des intérêts communs dans le secteur des petits fruits. De plus, un projet pilote pour l'application du manuel à la ferme se déroule chez un producteur du Québec. Ce projet permet d'apporter commentaires et suggestions pour en améliorer l'application. Actuellement, les discussions sont toujours en cours pour terminer la révision technique. Le guide final devrait être prêt en 2009.

L'assurance récolte

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des victoires dans ce dossier sans un suivi rigoureux et constant, l'APFFQ a réussi à obtenir en 2003, basé sur le modèle des maraîchers, un programme pour la production de fraises d'automne en offrant une protection en abandon. Ce dossier demeure encore aujourd'hui très important pour assurer une meilleure sécurité du revenu aux producteurs de fraises et framboises du Québec.

Journées provinciales

- Journée de réflexion sur la mise en marché de la framboise au Québec

Une journée de réflexion sur la mise en marché de la framboise au Québec est organisée le 8 novembre 2007, lors de laquelle s'inscrivent 87 participants (61 producteurs et 26 intervenants). Deux priorités sont alors identifiées pour l'avenir du secteur, soit augmenter la promotion et identifier des pistes de solution pour améliorer la qualité afin de mieux positionner la framboise du Québec sur le marché. Le plan d'action est déposé lors de l'assemblée générale annuelle de février 2008 et un financement supplémentaire du secteur des framboises est voté en conséquence.

- Journée provinciale pour la présentation de la nouvelle marque de commerce pour les fraises et framboises du Québec

Le 28 novembre 2008, à Drummondville, est dévoilée la nouvelle marque de commerce proposée pour tous les producteurs de fraises et framboises du Québec auprès de 79 participants (71 producteurs et 8 intervenants). Il ne fait aucun doute que l'approche proposée aux producteurs constitue un des plus grands changements à survenir dans le milieu et vient bousculer les façons de faire traditionnelles. Il est toujours prévu de lancer cette nouvelle marque à la saison 2009, avec la collaboration essentielle de tous nos partenaires.

Le projet de loi n° 92 : Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection

Devant ce projet de loi présenté par M^{me} Line Beauchamp, ministre provincial du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la Fédération des producteurs maraîchers du Québec, en étroite collaboration avec l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, a déposé, le 9 septembre 2008, un mémoire visant à présenter les préoccupations des producteurs maraîchers.

Cette loi entraînera éventuellement l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour le captage d'eau de surface, en plus d'une tarification de l'eau auprès des entreprises dont les opérations nécessitent l'utilisation de grandes quantités d'eau. Les producteurs maraîchers, incluant les producteurs de fraises et de framboises, sont d'importants utilisateurs d'eau et cette loi les concerne directement. En raison du fait que l'eau est utilisée pour produire des aliments de base pour la société, que celle-ci est utilisée de façon efficace pour éviter le gaspillage et que la compétitivité des entreprises québécoises pourrait être affectée, une exclusion du secteur agricole est demandée. Ce dossier demeure d'actualité à ce jour.

Les boissons alcooliques artisanales à base de petits fruits

Le dossier des boissons alcooliques artisanales (BAA) est, depuis quelques années, un sujet d'importance au sein de l'industrie agroalimentaire québécoise. Comme il n'y avait aucune représentation officielle pour les BAA petits fruits, l'APFFQ s'est mise à jour dans ce dossier afin de répondre aux besoins des 30 producteurs qui détiennent actuellement un permis pour cette production, dont 20 à base de fraises et de framboises.

À l'aide d'un budget de promotion disponible au MAPAQ pour le secteur des BAA petits fruits, une campagne promotionnelle collective est actuellement en élaboration pour un lancement en 2009. Par ailleurs, un plan de développement de ce secteur pour les prochaines années sera dévoilé par le MAPAQ au début 2009. Il sera très important que les producteurs de BAA petits fruits puissent faire valoir leurs intérêts dans ce plan pour les prochaines années.



LA PROMOTION DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

Le dynamisme de l'APFFQ et de ses partenaires lui a permis, depuis sa fondation, de réaliser des activités de développement et de promotion fort nombreuses. Plus de 889 800 \$ ont été investis à ce jour. Voici les réalisations majeures :

- **Création du logo de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec en 1998**
- **Ligne Info-Fraise (1998 à 2000)**

Ligne d'information 1-800 qui a été créée pour informer les consommateurs à la recherche de lieux d'auto cueillette, de dates d'arrivée des fruits dans leur région, de lieux d'approvisionnement, etc.

- **Site Internet**

En 2001, création d'un site Internet pour l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (2001) : www.fraisesetframboisesduquebec.com. Plusieurs mises à jour ont été effectuées et le nombre d'accès au site ne cesse d'augmenter. De juin à septembre, le nombre de visites est passé de 441 932 en 2001, à 3 269 361 en 2008.

- **Création d'un costume de type mascotte, à l'image de l'APFFQ, en 2005**
- **Les relations de presse au cœur de notre stratégie**

Depuis 1998, la visibilité obtenue à travers les différents médias par les relations de presse a toujours été remarquable et les retombées très appréciables au fil des années. Avec une campagne de presse, les résultats obtenus versus les montants investis sont très avantageux pour une association comme la nôtre ayant des budgets de promotion limités.

En bref...

- ♦ Conférences de presse pour marquer l'arrivée des fraises du Québec sur le marché (1998, 1999, 2007)
- ♦ Chaque année, articles dans les journaux et magazines (La Presse, le Journal de Montréal, cahier Actuel, Le Soleil, La Voix de l'Est, Coup de pouce, etc.)
- ♦ Reportages et entrevues chez des producteurs pour diverses émissions de télévisions et de radio (TVA, SRC, RDI, Global, Météomédia, etc.)
- ♦ Chroniques faites par des diététistes (Hélène Laurendeau, Isabelle Huot, etc.)
- ♦ Visibilité croissante sur Internet.
- **Tournées des Morning men**

Devenue une tradition depuis 1998, l'arrivée des paniers de petits fruits frais tout au long de la saison de production dans les principaux médias de Montréal et Québec est toujours très attendue. C'est une belle visibilité qui est obtenue pour promouvoir la saison des fraises et des framboises du Québec.

- **Radio**

Depuis 1998, des messages radiophoniques sont diffusés chaque saison dans un large réseau afin de promouvoir la disponibilité et la qualité des fraises et framboises du

Québec et développer leur notoriété. Les messages radio sont souvent développés avec des partenaires du secteur.

- **Matériel promotionnel pour les producteurs et les distributeurs**

Depuis 2002, toute une panoplie d'outils de promotion est mise à la disposition des producteurs à chaque année : grandes affiches sur l'autocueillette, des bannières promotionnelles, des drapeaux, des oriflammes pour kiosque, des « beach flag », des affichettes de prix, des affiches sur la valeur nutritive des fraises ou framboises, diverses affiches décoratives, une affiche rigide (Membre de l'APFFQ), des bouteilles d'eau promotionnelles (2004 et 2005), des casquettes, des t-shirts, du matériel pour enfants (feuille à dessiner et feuillet de jeux), grands panneaux de bois pliable (panneau sandwich) pour bord de route, des signets promotionnels avec recettes diverses, des recettes et trucs pour réussir les confitures (français et anglais), divers carnets de recettes, etc.

- **Info-Prix**

Depuis 1994, le bulletin Info-Prix de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec permet aux producteurs d'évaluer, graphiques à l'appui, la courbe des prix obtenus ainsi que les prix en vigueur en Amérique du Nord, les prix et conditions de marché offerts en Ontario, les prix / volumes expédiés à partir de la Californie, la projection de mise en marché (supplément fraises et framboises) et les prix envisagés pour le Marché Central.

Depuis la saison 2001, en support à cette activité, l'APFFQ fait maintenant l'inventaire de toutes les promotions en circulaires annoncées par les chaînes d'alimentation et certaines fruiteries, et ce, à compter de la mi-mai jusqu'à la mi-octobre. Cet outil est un indicateur de performance efficace au fil des ans et permet de mesurer l'impact des différentes activités de promotion sur l'évolution des prix et sur la coordination provinciale des promotions. De plus, depuis 2005, l'Association prélève les prix pratiqués à l'autocueillette dans toutes les régions du Québec.

- **Visibilité du logo « Aliments du Québec »**

Le partenariat avec « Aliments du Québec » constitue pour les producteurs de fraises et de framboises du Québec un atout certain pour le développement du secteur et pour la reconnaissance des petits fruits bien de chez nous. Depuis 1999, le logo « Aliments du Québec » se retrouve sur la majorité des contenants de fraises et framboises du Québec (plus de 80 %). De plus, tout le matériel promotionnel ainsi que les bulletins d'information aux acheteurs mettent en évidence le logo. Plusieurs activités promotionnelles ont assuré une excellente visibilité à « Aliments du Québec ».

- **Relations avec les acheteurs**

Depuis 2001, l'APFFQ entretient des relations soutenues avec les principaux acheteurs et intervenants du milieu. Les résultats obtenus grâce à ces échanges sont d'une importance capitale pour le bon déroulement de la commercialisation de la fraise et de la framboise au Québec pendant la saison. Voici les principaux outils utilisés :

- un réseau provincial d'état de la production efficace;
- des conférences téléphoniques hebdomadaires (2000 à 2006);
- des bulletins d'information hebdomadaires sur l'avancement des récoltes.

- **Collaboration avec des partenaires**

- Héma-Québec (1999)

- Les Spécialités Lassonde inc. (fondue au chocolat Canton) (Depuis 2001)
- Fédération des producteurs de lait du Québec (Depuis 2001)
- Kraft Canada (Certo) et Masson-Bernardin (2002 et 2007)
- Gaspésie Gourmande (2003 à 2006)
- Les Producteurs laitiers du Canada (2004)
- Les restaurants Chez Cora déjeuners (2004)
- Fédération des producteurs acéricoles du Québec (2005 et 2007)
- Fédération des producteurs de volailles du Québec (2005 et 2006)
- Splenda (2005 et 2006)
- Veau de grain du Québec (2007)
- Partenariat sur mesure avec les distributeurs en alimentation
- Association québécoise de la distribution des fruits et légumes
- Fédération des producteurs maraîchers du Québec
- Association des jardiniers maraîchers du Québec

- **Support aux régions**

L'APFFQ travaille à assurer une visibilité et des relations de presse dans les médias régionaux. Par ailleurs, elle offre un support sur demande pour l'organisation d'activités promotionnelles régionales. De plus, les outils promotionnels sont mis à la disposition des régions pour leur utilisation dans les événements régionaux.

- **Activités de promotion de la fraise dans les marchés publics**

- Kiosque aux marchés Jean-Talon, Atwater et Maisonneuve pendant la semaine « La Fête des fraises » (2002 à 2008)
- Kiosque au marché du Vieux port de Québec « La Fête des fraises » (2005 à 2008)
- Kiosque au marché de Lévis (2006)

- **Divers événements spéciaux**

- Rendez-vous horticole du Jardin botanique de Montréal (2003)
- Fête « Bières et Saveurs » de Chambly (2003)
- Portes ouvertes à la Maison de l'UPA et sur les fermes au Québec (2003 à 2008)
- Promotion de la fraise au Marché de chez nous à Longueuil (2003 à 2008)
- Les Fêtes de la Nouvelle-France (2005 à 2008)
- Table de concertation agroalimentaire de Laval – La tournée gourmande (2006, 2007)
- Exposition de Lotbinière (2006)
- Petit déjeuner Hydro-Québec (2006)
- Émission Laura Cadieux (l'APFFQ a fourni des outils promotionnels pour le décor en 2006)
- Repas annuel de la Fondation des gouverneurs (2005 à 2008)
- Festival du maïs de Saint-Damase (2007, 2008)

- **Panneaux sur les autobus**

Du 23 juin au 14 septembre 2008, des autocollants géants ont été installés sur 58 autobus (fenêtres du côté chauffeur) des circuits régionaux, annonçant simplement le calendrier de disponibilité des fraises et framboises du Québec, soit : « De juin à octobre », avec de splendides photos.

L'IMPLICATION EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'Association demeure convaincue que la recherche constitue un outil privilégié pour le développement du secteur et pour l'amélioration des capacités concurrentielles des producteurs. Plus de 400 300 \$ ont été investis à ce jour. Voici quelques projets de recherche en cours de réalisation ou réalisés par l'APFFQ et ses partenaires :

1996-2000 Évaluation au champ de sélections avancées du programme québécois d'amélioration de fraisières

1999 Dossier Kent orangée : participation de l'Association à l'atelier cultivar du Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ)

1999 Réseau d'essais CPVQ petits fruits

1999-2000 Première vérification de l'influence des fongicides sur la pollinisation du fraisier

2000 Validation du comptage chromosomique des plants de fraises

2000-2006 Développement de cultivars de fraisières adaptés aux conditions des producteurs québécois

2001 Évaluation des résidus NOVA 40W dans la fraise

2001-2002 Stratégie de lutte intégrée au charançon de la racine du fraisier et au charançon noir de la vigne dans les fraisières du Québec

2001-2005 Adaptation d'une faucheuse-ramasseuse pour son utilisation en fraisière et en framboisière

2002-2007 Amélioration génétique et sélection des fraisières adaptés aux conditions des producteurs du Québec

2004-2006 Amélioration des rendements et de la qualité des fruits par une gestion écologique et rentable des fongicides et des pollinisateurs

2004-2005 Essais de cultivars et de sélection de fraisières

2006 à 2009 Développement de stratégies d'intervention contre le blanc du fraisier, basées sur l'estimation des risques et de l'efficacité des fongicides

En plus de travailler en collaboration avec les principaux centres de recherche, l'Association appuie également plusieurs projets de recherche et s'assure qu'ils répondent bien aux besoins et aux priorités des producteurs. Voici la liste des appuis donnés par l'APFFQ depuis 1998 :

2002 « Mise au point de nouvelles méthodes de régie pour le contrôle de la flétrissure verticillienne et des nématodes dans la fraise et la pomme de terre » - Club Agroenvironnemental de la Rive-Nord

2004 « Évaluation de l'efficacité de 7 traitements fongicides contre l'oidium (*Sphaerotheca macularis*) de la fraise » - Carrefour industriel et expérimental Lanaudière – Centre de valorisation des plantes

2005 « Guide illustré sur les insectes, maladies et autres désordres dans les fraises, les framboises et bleuets » - CRAAQ

2005 « Évaluation de précédents culturels et de la biofumigation pour combattre les nématodes et la verticilliose dans le fraisier » - Réseau de lutte intégrée Orléans

2005 « Essais au champ du produit biologique BIOTERRE-L (*Beauveria Bassiana*) » contre les principaux ravageurs de la fraise » – MAPAQ-Direction Chaudière-Appalaches

2005 « Évaluation de l'efficacité de fongicides potentiellement utilisables en culture biologique contre l'oidium de la fraise (*Sphaerotheca macularis*) » – Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière – Centre de valorisation des plantes

2005 « Évaluation des applications foliaires du silicate de potassium pour le contrôle du blanc du fraisier et la qualité des fruits » – Direction des activités de recherche et développement / Les fraises de l'Île d'Orléans

2006 « Désherbage dans la fraise en année d'implantation : tests d'efficacité de six herbicides et détermination de stratégies d'interventions » - Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière - Centre de valorisation des plantes

2006 « Évaluation de systèmes prévisionnels comme outils de gestion des fongicides dans la lutte contre le blanc du fraisier » - Centre de la lutte antiparasitaire AAC

2006 « Étude d'acquisition de connaissances du pilotage de l'irrigation par tensiométrie et de la gestion du microclimat par micro-aspersion dans la production de la fraise à jour neutre à l'Île d'Orléans » – Syndicat de l'UPA de l'Île d'Orléans

2007 « Information sur les marchés horticoles canadiens et nord-américains » - CQH

2007 « Brochure sur la fraise désaisonnalisée » - CRAAQ

2007 « Homologation du fongicide Quintec »- Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

2008 « Essai de tamisage de différents insecticides biologiques pour lutter contre deux principaux ravageurs, la punaise terne (*Lygus lineolaris*) et l'anthonome du fraisier (*Anthonomus signatus*) en production de fraises » - Agrinova

2008 « Évaluation technico-économique d'un système de refroidissement du couvert végétal dans la culture de la fraise à jour neutre en situation de production commerciale » - IRDA

QUELQUES AUTRES REPRÉSENTATIONS GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION

- Conseils d'administration et AGA de la FPMQ
- Comité assurance-récolte
- Table filière des productions maraîchères
- Conseil québécois de l'horticulture
- Conseil canadien de l'horticulture
- Congrès général de l'UPA
- Colloque de l'UPA
- Tables de travail des groupes en organisations de l'UPA
- Comité sectoriel sur la traçabilité en horticulture de l'UPA
- Comité provincial sur la priorisation et l'homologation des pesticides
- North American Strawberry Growers Association
- Rencontres avec les acheteurs
- La Semaine Horticole et la Soirée Méritas
- Assemblée générale annuelle de FERME
- Réseau d'essais CPVQ petits fruits
- Comité « petits fruits » du CRAAQ
- Réunions avec l'AQDFL
- Assemblée générale annuelle de l'AQDFL
- Canadian Produce Marketing Association (CPMA)
- Consultation sur la politique de transformation du MAPAQ (2001)
- Consultation du MAPAQ pour le soutien financier au secteur horticole (2001)
- Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec (2007)
- Commission parlementaire sur le projet de loi n° 92 : Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (2008 - ...)
- Autres représentations *ad hoc*.

LES PRIX REMPORTÉS

Prix Jean – Paul Raymond (1998)

Lors du congrès général annuel de l'UPA, l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec s'est mérité le Prix Jean-Paul Raymond 1998 pour souligner la qualité, l'originalité et les efforts déployés à regrouper les producteurs et assurer la mise en marché des petits fruits au Québec.



De gauche à droite :

MM. Marian Vinet, président FPMQ, Louis Gosselin, vice-président APFFQ, Laurent Pellerin, président UPA

Méritas Jean Desjardins (1999)

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec recevait, durant La Semaine Horticole 1999, le Méritas Jean-Desjardins. La Fédération des producteurs maraîchers du Québec rend annuellement cet hommage pour souligner l'excellence du travail réalisé par un regroupement afin d'améliorer la mise en marché de ses produits.



De gauche à droite :

MM. Rémi Trudel, ministre de l'Agriculture, Gilles Arsenault, président APFFQ, Marian Vinet, président FPMQ, Denis Demars, directeur du CRDH

Méritas Jean Desjardins (2006)

La Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec recevait, durant La Semaine Horticole 1999, le Méritas Jean-Desjardins. La Fédération des producteurs maraîchers du Québec rend annuellement cet hommage pour souligner l'excellence du travail réalisé par un regroupement afin d'améliorer la mise en marché de ses produits.



De gauche à droite :
MM Michel Sauriol, Mme
Stéphanie Hamelin,
Mouvement Desjardins, Gilles
Arsenault, président de la
chambre, Yvon Vallières,
ministre de l'Agriculture

félicitations à tous



LE MOT DE LA FIN, par la directrice générale de l'APFFQ, M^{me} Caroline Thibault



L'évolution de la distribution, les changements dans les habitudes alimentaires des consommateurs, la pression sur les marchés provoquée par la mondialisation et l'arrivée de nouveaux concurrents d'envergure sur nos marchés, sont autant de défis qui ont incité les producteurs et productrices à s'unir au sein d'une association forte et représentative de leurs intérêts.

Les milliers d'heures qui ont été investies à discuter, analyser, développer, mettre en action, évaluer, améliorer et à pousser toujours plus haut la barre des défis et des réalisations, ont donné naissance à cette association et l'ont fait grandir.

Il n'y a pas de résultats sans travail et sans engagement personnel. Les administrateurs, que j'ai eu la chance de côtoyer depuis le début, ont toujours eu un point en commun et c'est la confiance inébranlable qu'ensemble ils peuvent changer les choses. Depuis le 7 novembre 2000 que je suis à la barre de la direction générale de l'Association et jamais ma fierté de travailler avec les producteurs de fraises et framboises du Québec n'a cessé de croître.

Je ne pourrais passer sous silence le travail exceptionnel de M. Gilles Arsenault qui a assuré la présidence de février 1997 à février 2003 et qui tient la barre de la chambre de coordination depuis 2004, ainsi que de M. Louis Gosselin, président depuis février 2003. Vous ne pouvez vous imaginer la disponibilité dont ces deux hommes ont fait preuve dans l'exercice de leurs fonctions et ça continue toujours. Une vision collective de développement, du leadership, de l'optimisme à revendre, mais toujours teinté de réalisme, voilà de remarquables qualités qui décrivent bien leur présidence.

Au-delà du travail des administrateurs, il y aussi la responsabilité essentielle des producteurs de fraises et framboises de la province d'assister à leurs rencontres régionales et sectorielles de l'UPA pour faire valoir leurs attentes et transmettre leurs orientations. C'est la base même de la démocratie et c'est une occasion unique d'être au cœur des changements. Car c'est en partageant nos réflexions que nous réussirons à relever les défis toujours plus nombreux et à donner au secteur des fraises et framboises du Québec un avenir à la hauteur de nos ambitions.

Félicitations à tous et bonne continuation!

La directrice générale,

Caroline Thibault

Caroline Thibault



LES REMERCIEMENTS

À nos commanditaires

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec tient à remercier chaleureusement les partenaires de l'industrie maraîchère et des petits fruits qui collaborent au financement d'activités indispensables aux producteurs et à la performance d'un secteur en pleine croissance, dont la tenue de l'assemblée générale annuelle et du 10^e anniversaire de fondation de l'Association. Ce cahier et cet événement n'auraient pu voir le jour sans le soutien important de nos partenaires et commanditaires impliqués dans le secteur.

À nos administrateurs

Nous tenons également à remercier tout particulièrement tous les administrateurs qui se sont impliqués dans les activités de l'Association depuis 1998.

Aux intervenants et partenaires

Un grand merci à tous ceux qui, de près où de loin, ont contribué au succès de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec et à la Chambre de coordination secteur des fraises et framboises du Québec.

LES ADMINISTRATEURS D'HIER À AUJOURD'HUI

Les précurseurs

Syndicat des producteurs de fraises et de framboises du Québec (1982)

| | |
|------------------------|------------------------|
| Maurice Vaillancourt | Québec |
| Maurice Lécuyer | Laurentides |
| René Gélinas | Mauricie |
| Laurent Gaudreault | Joliette |
| Marcel Desgroseilliers | Saint-Jean-Valleyfield |
| Normand Gauvin | Saint-Hyacinthe |
| Michel Allard | Estrie |
| Jean-Guy Romanesky | Nicolet |
| Camille Couture | Beauce |

Comité provincial provisoire de mise en marché des fraises et framboises du Québec (1997)

| | |
|------------------------------------|---|
| Gilles Arsenault, Michel Verreault | Montérégie |
| Normand Gauthier | Centre-du-Québec |
| Normand Gauvin | Saint-Hyacinthe |
| Louis Gosselin | Côte de Beauport, Île d'Orléans, Portneuf, Nord de Québec |
| Clément Jetté, Michel Sauriol | Outaouais-Laurentides, Laval, Abitibi-Témiscamingue |
| Sylvain Lavoie | Saint-Jean-Valleyfield |

| | |
|----------------|--|
| Richard Perron | Lanaudière |
| Yvon Poirier | Saint-Jean-Valleyfield |
| Bruno Sirois | Bas Saint-Laurent, Côte-du-Sud, Gaspésie |
| Richard Wera | Estrie |
| Réjean Demers | Lotbinière, Lévis Bellechasse |

Les administrateurs - Conseils d'administration

1998-2000

| | |
|---|---|
| Jean-Marc Brisson | Côte Nord, Saguenay/Lac Saint-Jean |
| Clément Jetté/Simon Charbonneau/ Michel Sauriol | Outaouais-Laurentides, Laval, Abitibi-Témiscamingue |
| Jean-Luc Leblanc | Lanaudière |
| Gilles Arsenault/Jocelyn Gadbois/ Jean-Marie Rainville | Montérégie |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Pierre Duplessis | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gauthier/Louis Gosselin | Côte de Beauport, Île d'Orléans, Portneuf, Rive-Nord Québec |
| Réjean Demers | Lotbinière, Lévis-Bellechasse |
| Barbara Bourque | Appalaches (Beauce) |



De gauche à droite :

MM. Simon Charbonneau, Rosaire Vaillancourt, Clément Jetté, vice-président, Gilles Arsenault, président, Louis Gauthier, Bruno Sirois, Michel Verreault (remplacé au conseil d'administration par Jocelyn Gadbois), Jean-Marie Rainville, Louis Gosselin, 2^e vice-président, M^{me} Barbara Bourque, Michel Sauriol, Réjean Demers, Jean-Luc Leblanc, Richard Wera. Absents de la photo : Jean-Marc Brisson, Pierre Duplessis, Jocelyn Gadbois

2000

| | |
|--|---|
| Clément Jetté/Simon Charbonneau/ Michel Sauriol/Michel Lauzon | Outaouais-Laurentides, Laval, Abitibi-Témiscamingue |
| Guy Rivest | Lanaudière |
| Gilles Arsenault/Jean-Marie Rainville/ Jocelyn Gadbois | Montérégie |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Michel Deschênes | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gosselin/Louis Gauthier | Côte de Beaupré, Île d'Orléans, Portneuf, Rive-Nord |
| Réjean Demers | Lotbinière, Lévis Bellechasse |
| Barbara Bourque | Appalaches (Beauce) |

2001

| | |
|--|---|
| Clément Jetté/Simon Charbonneau/ Michel Sauriol/Michel Lauzon | Outaouais-Laurentides, Laval, Abitibi-Témiscamingue |
| Guy Rivest | Lanaudière |
| Gilles Arsenault/Jean-Marie Rainville/ Jocelyn Gadbois | Montérégie |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Michel Deschênes | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gosselin/Louis Gauthier | Côte de Beaupré, Île d'Orléans, Portneuf, Rive-Nord |
| Réjean Demers | Lotbinière, Lévis Bellechasse |

2002

| | |
|---|---|
| Bruno Sirois | Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud |
| Michel Sauriol/Simon Charbonneau/ Pierre-Yves Éthier | Outaouais-Laurentides |
| Alexandre St-Louis | Lanaudière |
| Gilles Arsenault/Jean-Marie Rainville/ Philippe Moreau | Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Valleyfield |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Louis-Marie Jutras | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gosselin/Louis Gauthier | Québec (Rive-Nord) |
| Réjean Demers/François Méthot | Québec (Lotbinière-Mégantic, Lévis Bellechasse) |
| Mario Nadeau | Beauce |
| Yvette Leblanc | Gaspésie - Les Îles de la Madeleine |
| Normand Olivier | Abitibi-Témiscamingue |
| Jean-Prince Tremblay | Saguenay/Lac-Saint-Jean |

2003

| | |
|---|---|
| Bruno Sirois | Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud |
| Michel Sauriol/Simon Charbonneau/ Pierre-Yves Éthier | Outaouais-Laurentides |
| Alexandre St-Louis | Lanaudière |
| Jean-Marie Rainville/Mario Beauregard/David Côté | Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Valleyfield |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Louis-Marie Jutras | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gosselin/Louis Gauthier | Québec (Rive-Nord) |
| Réjean Demers/Denis Beaudoin | Québec (Lotbinière-Mégantic, Lévis-Bellechasse) |
| Mario Nadeau | Beauce |
| Pierre Bourdages | Gaspésie - Les Îles de la Madeleine |
| Normand Olivier | Abitibi-Témiscamingue |
| André Lévesque | Saguenay/Lac Saint-Jean |

2004

| | |
|---|---|
| Bruno Sirois | Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud |
| Michel Sauriol/Simon Charbonneau/Michel Lauzon | Outaouais-Laurentides |
| Jean-Marie Rainville/Mario Beauregard/David Côté | Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Valleyfield |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Louis-Marie Jutras | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gosselin/Louis Gauthier | Québec (Rive-Nord) |
| Vincent Méthot | Québec (Lotbinière-Mégantic, Lévis Bellechasse) |
| Barbara Bourque | Beauce |
| Pierre Bourdages | Gaspésie - Les Îles de la Madeleine |
| Normand Olivier | Abitibi-Témiscamingue |
| André Lévesque | Saguenay/Lac Saint-Jean |

2005

| | |
|---|---|
| Bruno Sirois | Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud |
| Louis Bélisle/Simon Charbonneau/Michel Sauriol | Outaouais-Laurentides |
| Robert Auclair | Lanaudière |
| Mario Beauregard/Gilles Arsenault/David Côté | Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Valleyfield |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Louis-Marie Jutras | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gosselin/Louis Gauthier | Québec (Rive-Nord) |
| Vincent Méthot | Québec (Lotbinière-Mégantic, Lévis Bellechasse) |
| Pierre Bourdages | Gaspésie - Les Îles de la Madeleine |
| Normand Olivier | Abitibi-Témiscamingue |
| André Lévesque | Saguenay/Lac Saint-Jean |

2006

| | |
|---|---|
| Bruno Sirois | Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud |
| Michel Sauriol/Louis Bélisle/Simon Charbonneau | Outaouais-Laurentides |
| Robert Auclair | Lanaudière |
| Mario Beaugard/Gilles Arsenault/David Côté | Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Valleyfield |
| Rosaire Vaillancourt | Mauricie |
| Louis-Marie Jutras | Centre-du-Québec |
| Richard Wera | Estrie |
| Louis Gosselin/Louis Gauthier | Québec (Rive-Nord) |
| Vincent Méthot | Québec (Lotbinière-Mégantic, Lévis Bellechasse) |
| Pierre Bourdages | Gaspésie - Les Îles de la Madeleine |
| Normand Olivier | Abitibi-Témiscamingue |
| André Lévesque | Saguenay/Lac Saint-Jean |

2007

| | |
|---|---|
| Bruno Sirois | Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud |
| Michel Sauriol/Louis Bélisle/Simon Charbonneau | Outaouais-Laurentides |
| Robert Auclair | Lanaudière |
| Gilles Arsenault/Mario Beaugard/David Côté | Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Valleyfield |
| David Lemire | Mauricie |
| Pierre Duplessis | Centre-du-Québec |
| Johanne Gadbois | Estrie |
| Louis Gosselin/Guy Pouliot | Québec (Rive-Nord) |
| Vincent Méthot | Québec (Lotbinière-Mégantic, Lévis-Bellechasse) |
| Richard Wera | Beauce (Représentant) |
| Pierre Bourdages | Gaspésie - Les Îles de la Madeleine |
| Normand Olivier | Abitibi-Témiscamingue |
| André Lévesque | Saguenay/Lac Saint-Jean |

2008

| | |
|---|---|
| Bruno Sirois | Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud |
| Michel Sauriol/Louis Bélisle/Simon Charbonneau | Outaouais-Laurentides |
| Robert Auclair | Lanaudière |
| Gilles Arsenault/David Côté/Jonathan Rainville | Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Valleyfield |
| David Lemire | Mauricie |
| Pierre Duplessis | Centre-du-Québec |
| Johanne Gadbois | Estrie |
| Louis Gosselin/Guy Pouliot | Québec (Rive-Nord) |
| Vincent Méthot | Québec (Lotbinière-Mégantic, Lévis Bellechasse) |
| Patrick Therrien | Beauce |
| Pierre Bourdages | Gaspésie - Les Îles de la Madeleine |
| Normand Olivier | Abitibi-Témiscamingue |
| André Lévesque | Saguenay/Lac Saint-Jean |

2008



1^{ère} ligne de gauche à droite : MM. Jonathan Rainville, David Lemire, Michel Sauriol, Pierre Bourdages

2^e ligne de droite à gauche : M. Louis Gosselin, président, M^{me} Caroline Thibault, directrice générale, M. Guy Pouliot, M^{me} Johanne Gadbois

3^e ligne de gauche à droite : MM. Robert Auclair, David Côté, Vincent Méthot, Gilles Arsenault, Louis Bélisle, Pierre Duplessis et Simon Charbonneau.

Absents de la photo : MM. André Lévesque, Normand Olivier, Bruno Sirois, Patrick Therrien.

Merci à nos commanditaires

10th anniversaire



Association des producteurs de fraises et framboises du Québec